© Drogues Info Service - 6 décembre 2025

Forums pour les consommateurs

Analyse urinaire THC

Par Profil supprimé Posté le 08/12/2020 à 17h23

Bonsoir,

Je viens ce matin d'effectuer une analyse urinaire dans un labo, suite à ma suspension de permis de 4 mois.

J'ai reçu les résultats il y a une heure, qui me disent Cannabis > 55 mg/l avec < 20 mg/l en valeur de référence.

J'ai cherché de très longues minutes pour savoir quel était le taux à avoir pour ne pas être positif, mais je ne trouve aucune infos avec la notation mg/l, seulement des infos avec ng/l.

Comment dois-je interpréter ce résultat ?

Je vous remercie par avance

1 réponse

Moderateur - 09/12/2020 à 16h51

Bonjour,

Pour la situation où il s'agit de récupérer son permis de conduire la commission médicale attend de vous que vous ayez un résultat d'analyse à zéro. Donc le "taux à avoir" c'est zéro.

La commission émettra très probablement un avis défavorable à la récupération de votre permis et vous reconvoquera ultérieurement pour un nouveau rendez-vous.

Cordialement,

le modérateur.